



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service des votations et élections

CHA - SVE
Case postale 1555
1211 Genève 26

N/réf. : JAL/bvd

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
13 FEV. 2013
Attestation par :
Copies :

Palais Eynard
A l'att. du secrétariat du conseil municipal
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3

Genève, le 11 février 2013

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à la démission de Monsieur Luc BROCH du Conseil municipal, nous vous informons que Madame

Christiane LEUENBERGER-DUCRET

accepte le mandat de conseillère municipale de la commune de la Ville de Genève.

En conséquence, et conformément à l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous prions de procéder à l'assermentation de Madame Christiane LEUENBERGER-DUCRET lors d'une séance plénière du Conseil municipal.

Nous vous saurions gré d'informer le département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME), service de la surveillance des communes (SSCO), de la prestation de serment effective de l'intéressée.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Joséphine Aloia
Adjointe au chef de service

Copie à : Monsieur Luc Broch
Madame Christiane Leuenberger-Dücret